



MAISON RELAIS

MALESCOURT



Propriétaire

La Foncière Habitat et Humanisme
69, chemin de Vassieux
69647 Caluire-et-Cuire

Gestion Locative Adaptée

Association Service Logement
2, rue Malescourt
42000 Saint-Etienne
associationservicelogement@asl42.com
04 77 47 11 74

Maison relais Malescourt

2, rue Malescourt
42000 Saint-Etienne
maisonrelaismalescourt@asl42.com
04 77 47 40 23



SOMMAIRE

I. Présentation de l'ASL, Association Service Logement :

- a. Création
- b. Identité

II. Présentation de la maison relais Malescourt

- a. Les textes règlementaires
- b. Le site
- c. Le public
- d. Les admissions

III. Fonctionnement

- a. Les responsables de la maison relais Malescourt
- b. Les bénévoles d'Habitat & Humanisme Loire
- c. Les ateliers et/ou temps spécifiques proposés

IV. Financeurs et Partenaires

- a. Les financeurs
- b. Les partenaires

1. Présentation de l'ASL, Association Service Logement

a. Création

L'**ASL** a été créée en 1990. Elle s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire et intervient au sud du département de la Loire, avec notamment son **AIVS** (Agence Immobilière à Vocation Sociale), avec un service d'assistance maîtrise d'ouvrage d'insertion et un service d'accompagnement social. www.asl42.com

b. Identité

L'**ASL** intervient sur le territoire LOIRE-SUD. Depuis 1991, elle a logé 2127 ménages.

En 2011, 430 logements ont été gérés pour le compte de propriétaires privés dont 40 nouveaux logements. Elle gère également le patrimoine d'Habitat Humanisme sur le département de la Loire.

L'**ASL** gère à Saint-Etienne :

- *une maison relais de 24 logements, située au 2 rue Malescourt*
- *une résidence sociale de 6 logements, située au 1 place Raspail*

Le Conseil d'Administration de l'ASL est composé de membres représentant 31 associations adhérentes et de 7 personnes de la société civile ayant des compétences en action sociale, immobilières et juridiques. En 2009, le projet associatif réécrit a permis de redynamiser l'association et créer un véritable mouvement citoyen à travers les actions de l'ASL.

L'**ASL** s'inscrit dans les actions du **PDALPD** (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Démunies), et loge les ménages issus du fichier des demandeurs prioritaires de logement, du **DALO** (Droit au Logement Opposable) et du **SIAO** (Service Intégré d'Accompagnement et d'Orientation). Elle bénéficie du soutien de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Ville de Saint Etienne et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et de fondations privées.

ASL est adhérente et participe aux organismes suivants :

- Réseau des Acteurs du Logement de la Loire (RAL 42).
- FAPIL (un administrateur de l'ASL est trésorier de la fédération)
- FAPIL Rhône-Alpes (le directeur de l'ASL en est le secrétaire).
- Cellule de veille AIVS.
- **ASL** collabore également avec la Fondation Abbé Pierre, Habitat Humanisme, la Fondation de France et la Macif.

c. L'organisme Gestionnaire : l'ASL

La maison relais est gérée par l'Association Service Logement, ASL.

Les documents relatifs à la maison relais Malescourt sont consultables et téléchargeables sur le site de l'association : <http://asl42.com>

- Présentation de la maison relais,
- Modèle de convention d'occupation temporaire,
- Livret d'accueil,
- Règlement intérieur.

II. Présentation de la maison relais Malescourt

a. Les textes réglementaires

Référence : circulaire DGAS/SDA no 2002-595 du 10-12-2002 relative aux maisons relais et n° 2006-45 du 4-07-2006 relative aux résidences sociales.

« La maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

Il est important de rappeler que la maison relais ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien d'habitat durable, sans limitation de durée, et offrant un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

La maison relais constitue une modalité particulière de résidence sociale (...) Elle ouvre droit au bénéfice de l'allocation personnalisée au logement (APL). »

b. Le site

La maison relais Malescourt est implantée dans le quartier de Tarentaize - Beaubrun - Séverine à Saint-Etienne, et précisément au 2 rue Malescourt.

La maison relais Malescourt se compose de 24 logements individuels, répartis sur 4 étages :

- 1 T2 de 45.40 m2
- 4 T1 Bis d'une moyenne de 29,6 m2
- 19 T1' d'une moyenne de 23,8 m2



Les logements comprennent une cuisine équipée, une salle d'eau, du mobilier (lit, table de chevet, table et chaises).

Chaque résident est libre de compléter, personnaliser son logement en amenant son propre mobilier.

Au 1^{er} étage, se trouve les lieux dits communs, à savoir :

- une **salle commune** pour les repas et petit-déjeuner, avec un **espace salon** – bibliothèque et télévision, avec fauteuils et un canapé.



- une **cuisine collective**, ouverte en fonction des horaires des responsables salariés



- une **buanderie avec lave-linge et sèche-linge** ouverte en fonction des horaires des responsables salariés. Une participation d'1 € est demandée, poudre, lessive et séchage compris.

- **une salle informatique**, avec un accès à internet pour les résidents et ouverte en fonction des horaires des responsables salariés

- le **bureau des responsables** de la maison relais Malescourt, en face de l'ascenseur.

c. Le public

Toutes personnes majeures, seules ou en couples, répondant aux critères réglementaires énoncés ci-dessus, peuvent intégrer la maison relais.

d. Les admissions

Toutes les candidatures sont adressées par le SIAO (Service Intégré, d'Accueil et d'Orientation). Après un entretien avec les responsables de la maison relais et le bénévole référent d'Habitat et Humanisme Loire, la commission interne de l'ASL statue sur la candidature.

Cette instance est composée de représentants :

- De l'Etat (DDCS),
- Du Conseil Général,
- De la ville de Saint-Etienne,
- D'Entreprise Habitat,
- D'Habitat & Humanisme,
- Des hôtes de la maison relais Malescourt,
- Du gestionnaire ASL.

Un avis médical est sollicité pour toutes les personnes nécessitant un suivi psychiatrique, conformément à la convention mise en place avec le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne.

III. Fonctionnement

Le Directeur de l'ASL a la responsabilité de la gestion locative de la maison relais Malescourt et coordonne le projet social avec les responsables de maison.

a. Les responsables de la maison relais Malescourt

Deux travailleurs sociaux de formation assurent les missions de responsable de maison.

Très schématiquement, leurs fonctions sont :

- o Accueillir les nouveaux arrivants
- o Animer la vie de la maison au quotidien
- o Veiller au respect du règlement intérieur par les résidents
- o Veiller et participer au bon entretien des locaux
- o Assurer les relations avec les « acteurs » extérieurs et la communication sur les événements de la maison

Les responsables travaillent du lundi au vendredi, de 9h à 16h, excepté les mardis (9h – 21h) et vendredis (9h – 20h).

Les responsables n'assurent aucun accompagnement social individuel, mais un travail partenarial est privilégié dès que possible. Les résidents ayant besoin d'un étayage plus important doivent s'adresser au service de droit commun.

b. Les bénévoles d'Habitat & Humanisme Loire

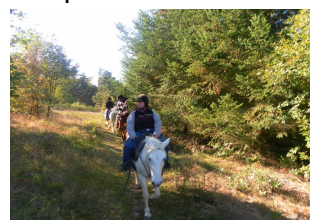
Les bénévoles d'Habitat & Humanisme Loire interviennent chaque semaine, sur différents temps collectifs comme par exemple les repas et proposent leur accompagnement lors des sorties programmées par les résidents. Ils peuvent aussi proposer un accompagnement individuel pour des demandes plus spécifiques (exemple : cours d'informatique, accompagnement lors d'un achat de mobilier).

c. Les ateliers mis en place

- un **petit déjeuner** tous les lundis matins,
- un **temps café** avec une infirmière d'Interface, un mardi matin sur deux,
- un **repas** tous les mardis soirs,
- un **atelier jardinage** avec les écoliers de Saint-Ennemond les jeudis matins,
- une participation à la **distribution des colis de la banque alimentaire**, un jeudi matin sur deux,
- des **balades à cheval**, un vendredi après-midi sur deux, avec une participation financière des résidents en fonction de leurs revenus,
- ainsi que **diverses sorties et ateliers** en fonction des demandes des résidents, organisés par les bénévoles d'Habitat & Humanisme : atelier cuisine, atelier informatique.



Atelier jardin partagé avec les écoliers



Balade à cheval

IV. Financeurs et partenaires

a. Les financeurs

Le financement de la maison relais est assuré par la DDCS, (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) sous forme d'un prix de journée de 16 €.

La maison relais Malescourt a pu voir le jour grâce aux interventions de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Loire et surtout de la Foncière d'Habitat et Humanisme.

La maison relais a reçu aussi de nombreux dons, du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche, de la Fondation Abbé Pierre, de la Fondation Vinci, de la Fondation de France, de la Fondation pour la Promotion de l'Homme, de la Fondation Whirlpool et d'Habitat et Humanisme.



b. Les partenaires

Les partenaires sont principalement le SIAO, le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne - secteurs de psychiatrie adultes, les services sociaux du conseil général, la ville de Saint-Etienne, l'école de Saint-Ennemond et surtout Habitat & Humanisme

Numéros utiles

POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCE EUROPEENNE	112
SOS MEDECIN	04 77 33 30 30
PHARMACIE DE GARDE	3915
CHU de Saint Etienne standard	04 77 82 80 00
CHU Urgences psychiatriques	04 77 12 78 68

Médecin de quartier Mme URIBE: 36 rue Vaillant Couturier: **04 77 38 45 16**

Pharmacie Carret : 3 place Roannelle : **04 77 32 42 48**

Mairie : place Hôtel de Ville : **04 77 48 77 48**

Conseil Général : 2 rue Charles de Gaulle : **04 77 59 97 50**

CCAS : 1 rue Attache aux Bœufs : **04 77 42 37 00**

CAF : 3 avenue Emile Loubet : **0 820 25 42 20**

Poste : 3 place Roannelle : **04 77 49 64 80**

CPAM : 3 avenue Prés E. Loubet : **3646**

SIAO: 26 rue Neyron : **04 77 50 98 88**

Impôts : 13 rue Docteurs Charcot - 1er étage: **04 77 81 87 00**

Maison de la justice et du droit : 9 boulevard Jules Janin : **04 77 49 83 30**

Tribunal de Grande Instance : Place du Palais de Justice **04 77 43 33 00**

Mission locale : 18 avenue Augustin Dupré : **04 77 01 34 00**

Pôle Emploi : **39 49**

Cap Emploi : 17 rue Apprentissage : **04 77 49 73 49**

Lift : 6 place Hôtel de Ville : **04 77 47 02 02**

Croix rouge : 24 rue Michel Rondet : **04 77 43 54 90**

Secours populaire : 10 rue Robert : **04 77 32 13 30**

Secours catholique : 17 rue de la Paix **04 77 38 41 12**

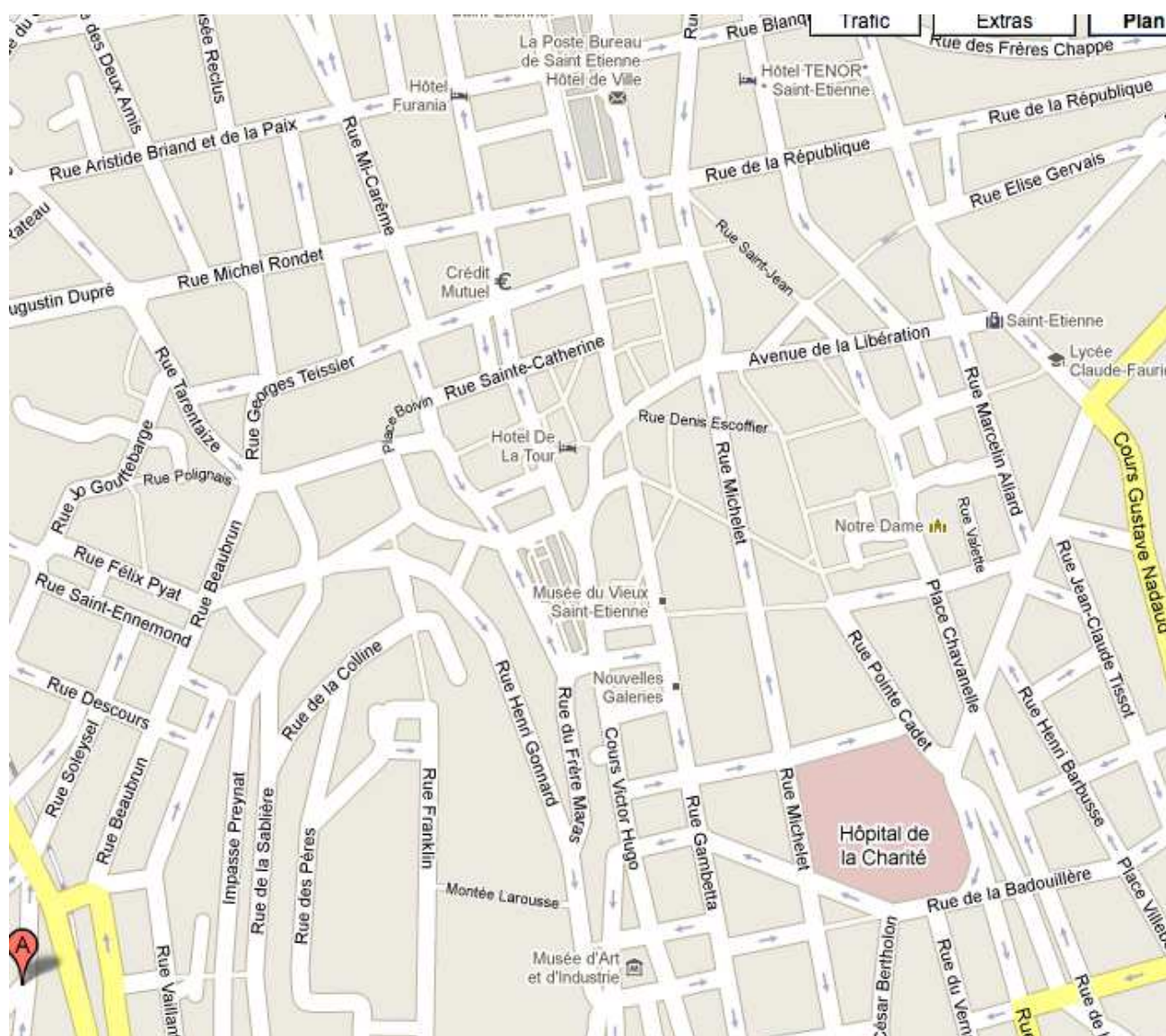
Resto du cœur : 3 rue Croix Courette : **04 77 32 19 45**

Maison de quartier du Babet : 10 rue Félix Piat : **04 77 33 33 92**

Amicale Laïque Beaubrun : 10 rue Apprentissage : **04 77 21 41 89**

Médiathèque Tarentaise : 22 rue Jo Gouttebarga : **04 77 43 09 77**

Plan



Bloc-notes

This image shows a full page of blank handwriting practice paper. It features multiple rows of horizontal lines. Each row consists of three lines: a solid top line, a dashed middle line, and a solid bottom line. The paper is white with black lines. On the far left edge, there is a vertical strip of grey material, possibly a binding or a piece of tape. The entire page is framed by a thin black border.